

RÉGLEMENTATION 2022 SPÉCIFIQUE À LA TOUVRE

L'article 6 de l'arrêté permanent du 16/12/2021 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de la Charente prévoit **sur la Touvre et le Viville que toute truite fario capturée devra être immédiatement remise à l'eau quelle que soit sa taille pour la saison 2022.**

En tant que gestionnaire du parcours no-kill de la Camoche à Magnac-sur-Touvre, "La Truite saumonée" dispose d'informations sur le fonctionnement de ce parcours par le biais de tickets complétés par les pêcheurs après chaque partie de pêche dans ce secteur. Elle **connaît ainsi le nombre de captures effectuées par tailles de poissons au cours de la saison de pêche.** Même si tous les pêcheurs ne renseignent pas de tickets et que les éléments recueillis sont déclaratifs, **ces données permettent d'établir une tendance générale sur la répartition des tailles de poissons** de ce parcours qui peut être extrapolée à la rivière. Elles sont consignées dans les 2 tableaux ci-dessous.

Nombre de captures de farios par tailles sur le parcours de La Camoche

Tailles des farios	2021	2020	2019	2018	2017	2016
0 à 15 cm	20	15	46	12	16	14
15 à 30 cm	364	163	566	183	245	251
30 à 40 cm	233	210	395	281	328	417
40 à 50 cm	153	231	368	476	498	459
50 à 60 cm	38	88	190	231	181	181
60 cm et plus	1	3	19	13	8	28
Total des captures	809	710	1 584	1 196	1 276	1 350

Pourcentages de captures de farios par tailles sur le parcours de La Camoche

Tailles des farios	2021	2020	2019	2018	2017	2016
0 à 15 cm	2,47%	2,11%	2,90%	1%	1,25%	1%
15 à 30 cm	44,99%	22,96%	35,73%	15%	19,20%	19%
30 à 40 cm	28,80%	29,58%	24,94%	23%	25,71%	31%
40 à 50 cm	18,91%	32,54%	23,23%	40%	39,03%	34%
50 à 60 cm	4,70%	12,39%	11,99%	19%	14,18%	13%
60 cm et plus	0,12%	0,42%	1,20%	1%	0,63%	2%
Total des captures	809	710	1 584	1 196	1 276	1 350

Il apparaît clairement que **dans les segments de tailles compris entre 0 et 40 cm, le pourcentage de farios demeure au moins similaire voire plus important sur la période**, ce qui témoigne de la vigueur de la reproduction dans la rivière.

En revanche **au-delà de 40 cm**, taille de la première reproduction de la fario dans la Touvre, **le pourcentage de chaque taille de farios décroît régulièrement depuis 2018**, année de l'apparition de la saprolégniose dans la rivière. Ce constat illustre parfaitement l'impact de cette zoopathie qui frappe très majoritairement les sujets en âge de se reproduire et corrobore les observations de nombreux poissons de grosses tailles, le corps couvert de taches blanches en train d'agoniser près des berges au moment de la fraie.

La Fédération départementale de pêche 16 a lancé en 2021 une campagne d'étude de la saprolégniose dans la Touvre avec le concours d'un vétérinaire ichtyologue. **Ces recherches n'ont pas donné de résultats probants** et vont être poursuivies.

"La Truite saumonée" a donc constaté **que d'une part il n'y a aucune avancée significative dans l'étude de la saprolégniose dans la Touvre et que d'autre part le pourcentage de géniteurs a poursuivi sa baisse entre 2018 et 2021**. C'est pourquoi en vertu du principe de précaution elle a demandé et **obtenu de la Commission technique départementale de la pêche 2021 la prorogation pour la saison 2022 de la mesure conservatoire instaurée par l'arrêté préfectoral du 09/04/2021 qui consiste à remettre à l'eau toute fario capturée, quelle que soit sa taille, pour protéger l'espèce**.

Si ce dispositif n'éradiquera pas la maladie, il évitera **d'ajouter la pression des prélèvements dus à la pêche aux ravages causés par la saprolégniose et contribuera à stabiliser la population piscicole**. Dès lors que les observations et comptages valideront la disparition de la maladie et la reconstitution de la population de reproducteurs de farios, ces mesures ne seront pas reconduites.